

Le PQ tente de remédier à l'inquiétude des anglophones

par **Lise LACHANCE**
du bureau du Soleil
MONTREAL — Une chartre des droits des minorités.

La présence accrue des anglophones et des groupes ethniques au sein du gouvernement et de la fonction publique.

L'affirmation, par le PQ, de sa volonté d'accueillir à bras ouverts, dans ses rangs, les membres des communautés ethniques.

Voilà trois des recommandations qu'ont formulées hier les quelque 70 participants au colloque organisé par le Comité national des anglophones du Parti québécois sur la communauté anglo-québécoise et le Québec.

Inquiétudes

Ces résolutions révèlent trois des principales inquiétudes qui rongent les non-francophones du Québec, à savoir la crainte de perdre leurs droits, le sentiment d'être coupés du pouvoir et l'impression de ne pas être désirés par le parti qui assume ce pouvoir.

Peut-être permettront-elles de déceler une ébauche de réponse à la question fondamentale que leur a posée hier un des rédacteurs en chef adjoints du Devoir, Jean-Pierre Proulx: "La communauté anglophone du Québec se considère-t-elle comme la diaspora canadienne en terre québécoise ou plutôt comme une partie intégrante du peuple québécois?"

Une ébauche, disons-nous, car il n'y a pas vraiment eu réflexion sur deux des trois thèmes inscrits à l'ordre du jour, c'est-à-dire la participation des Anglo-Québécois à la vie socio-économique du Québec et les droits de la communauté anglo-québécoise dans un Québec souverain.

Les droits que les participants aimeraient voir inscrits dans une chartre des minorités — charte dont le journaliste J.-P. Proulx s'est fait le défenseur — concernant l'éducation en anglais, la gestion de leurs propres institutions (écoles, hôpitaux, services sociaux, etc.) et le droit à une information complète, notamment par le truchement des média de langue anglaise.

Une 2e révolution tranquille

Un atelier n'a toutefois pas manqué de souligner l'hostilité des véhicules d'information anglophones, situation qu'empirent les problèmes de communication entre les francophones et les autres groupes. D'où, ont noté plusieurs, la nécessité de promouvoir des contacts étroits entre les anglophones et les francophones.

Tous ont déploré la très faible représentation des anglophones et des allophones (ceux dont la langue est autre que le français ou l'anglais) au gouvernement et dans la fonction publique. Le même phénomène se répète au niveau local, a affirmé un des conférenciers, M.

Abe Limonchik, ancien président du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) dont il est toujours membre de l'exécutif. Ainsi, a-t-il dit, la population anglophone de la métropole frise les 25 pour 100 mais ses membres n'occupent pas plus de 1 ou 2 pour 100 des postes de la communauté urbaine.

Le Québec, a poursuivi le chercheur de la Dorlar, ne peut plus se permettre le luxe de deux solitudes. Une seconde révolution tranquille s'impose. A son avis, elle doit s'opérer par une décentralisation des structures politiques et sociales. A Montréal, par exemple, une décentralisation du pouvoir vers les quartiers "permettrait aux anglophones de parler directement aux francophones, sans passer par leurs porte-parole", affirme M. Limonchik selon qui c'est dans la région de Montréal que les anglophones sont le plus coupés du processus démocratique.

Social-démocrate

Il est important de souligner que deux des porte-parole du gouvernement, le ministre Pierre-Marc Johnson et le député Gilbert Paquette, ont tenu à préciser, hier, que non seulement l'option social-démocrate du PQ demeure mais encore qu'elle sera consolidée lors du congrès national du parti, début décembre, dans la métropole. On sait que beaucoup d'anglophone fondent leur appui au PQ sur la philosophie sociale de ce parti. Cet-

te double assurance n'est donc pas tombée dans l'oreille de sourds. Le président du Comité national des anglophones, M. Henry Milner, a précisé que le colloque d'hier ne s'est pas tenu par hasard à ce moment-ci. On l'a placé intentionnellement au début de la série des congrès de circonscriptions au cours desquels les membres des associations locales discutent de questions touchant l'orientation politique du parti.

C'est de ces discussions, comme des 13 congrès régionaux qui suivent, qu'émergent les propositions qui seront étudiées au congrès national des 4, 5 et 6 décembre prochains. "Le Comité national des anglophones veut promouvoir une plus grande participation des Anglo-Québécois dans le processus de consultation et de réflexion déjà en cours au sein du PQ", a ajouté M. Milner.

Le ministre Pierre-Marc Johnson, dont la visite était attendue par certains employés du centre de services sociaux Ville-Marie — qui lui reprochent les coupures budgétaires — a affirmé que la participation des anglophones au Québec est extrêmement importante pour l'avenir du Québec. Les anglophones, a-t-il dit, se sentent de plus en plus Québécois.

Ont également participé au colloque le député David Payne, Mme Evelyn Dumas, conseillère spéciale au bureau du premier ministre Lévesque et William Tierney, éditeur du Montreal Review.



Le Soleil, Jacques Deschênes
Pierre-Marc JOHNSON, ministre des Affaires sociales.

MONTREAL défilé de \$1 million à éviter

MONTREAL (PC) — Le maire des hôpitaux québécois pour leindre Si L'abbé cette année les dépenses ne sont pas immédiatement réduites, a déclaré hier le ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson. M. Johnson a prêté un défilé de \$400 millions d'ici le mois de mai et a ajouté:

"Ceux qui, administrateurs médicaux, ne croient pas qu'il y a des dépenses énormes, nous allons devoir secouer..."

M. Johnson prenait la parole à la première réunion de la Commission nationale anglophone, un organisme créé pour définir le rôle des Québécois de langue anglaise au sein du Parti québécois.

Le ministre s'est livré à la fin de la semaine dernière à une conférence des récentes commissions budgétaires de \$2.3 milliards déposés au Centre des services sociaux Ville-Marie, qui s'occupe principalement des besoins de la population anglophone.

M. Johnson a nié que ces dépenses aient été imposées à cause de la langue de la clientèle.

Il a expliqué que les dépenses effectuées à l'extérieur de la province et que le CSSA devait y contribuer.